

édito

Commémorations à ne pas oublier!

Avec la guerre en Ukraine, aux portes de l'union Européenne, je souhaite rappeler l'importance de se retrouver lors des commémorations notamment celle des 2 grandes guerres dévastatrices pour la France et le monde entier.

Les cérémonies commémoratives ont pour **but** d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, de rendre hommage à toutes les victimes des guerres mais aussi de **transmettre la mémoire** des conflits du XX° siècle **aux jeunes générations**.

Se souvenir de ces guerres, c'est se rappeler les gens qui ont souffert ou qui sont morts pour nous. Cela permet de mieux comprendre certaines décisions : la construction de l'Union européenne, par exemple, pour que les pays s'entendent et préservent la paix.

Il est essentiel d'entretenir **le devoir de mémoire.** C'est une obligation morale. Il faut témoigner sur les atrocités de la guerre et transmette à tous pour que des événements tragiques, sanglants ou douloureux ne se reproduisent plus jamais.

Promesse fut faite, le lendemain de la Victoire du 8 mai 1945, de construire une Europe libre, unie, solidaire, rassemblée. Victor Hugo écrivait : « Il faut allumer les grandes dates comme on allume les flambeaux ». Il nous appartient aujourd'hui d'entretenir ces 2 grandes dates : 8 mai et 11 novembre.

Comme prévu, le moment fort de ce premier semestre a été la réalisation des enfouissements des réseaux d'électricité, de téléphonie et de la fibre, rues de la Mairie et de l'Eglise.

A ces travaux importants, une opportunité est venue se greffer à travers le Fonds Vert qui nous permet d'obtenir une subvention complémentaire de l'état.

Le **«fondsvert»** aide les collectivités territoriales à renforcer leur performance énergétique et environnementale. La rénovation de l'éclairage public au sens des éclairages des voies de cheminement fait partie des critères retenus.

Nous avons donc saisi l'occasion pour demander au Syndicat Départemental d'Énergies du Cher (SDE18), qui instruit ces dossiers, de renouveler l'ensemble des lanternes des rues de la Mairie, Église, Chanteaux et Prairie.

Au cours du 2ème semestre, les travaux continueront avec le renouvellement des réseaux et branchements d'eau potable réalisés par la Communauté de Commune des Terres du Haut Berry.

Gratuité pour tous, toute l'année, sur toutes les lignes du réseau à tous les usagers qui voyagent à travers les 20 communes du territoire d'AggloBus, qu'ils y résident ou non. Cette nouvelle politique est une évolution importante pour les habitants de netre commune. Un moyen simple de faire des économies et d'agir pour la planète. Le transport collectif permet d'améliorer la qualité des milieux de vie, l'environnement et la santé publique en participant à la réduction de CO2 qui est le principal responsable du réchauffement climatique.

Le conseil municipal s'est appuyé sur une mesure gouvernementale pour mettre en place une tarification sociale à la cantine à partir de la rentrée de septembre. Cela se traduit par une répartition à trois tranches distinctés, en fonction du revenu et du nombre d'enfants au foyer, dont la première est à un euro. L'État verse à la commune une subvention de trois euros pour chaque repas servi au tarif le plus bas.

La gratuité des transports et le repas à un euro : 2 mesures d'économies possibles non négligeables pour les ménages, en cette période d'inflation galopante.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes vacances, et avant cela, venez passer un bon moment festif à **la fête du 14 juillet**.

Patrick RICHARD

Maire de PIGNY

RÉDACTION Amandine et Sophie

Mot des secrétaires

Recensement Service National

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable :

- Pour participer à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**: l'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont nécessaires pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire ou conduite accompagnée, baccalauréat, CAP...)
- Pour être inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans Cette démarche peut être effectuée à la mairie de votre domicile ou sur internet sur le site du Service-Public.fr



Pièces à fournir :

- La carte nationale d'identité
- Le livret de famille
- Justificatif de domicile

Etat civil • 1ème SEMESTRE 2023



Naissances

Aaron VALÈS né le 01/03/2023 à Bourges Albane DELAIR GARDIN née le 24/03/2023 à Bourges Arthur DA COSTA PRUVOT né le 21/04/2023 à Bourges Pia GRUET née le 23/04/2023 à Saint-Doulchard

Décès

Nicole ORBACH, née MALARDIER, décédée à Pigny le 12/01/2023 Roland RACLIN décédé à Bourges le 24/02/2023 Hélion de LAPARRE de SAINT SERNIN décédé à Bourges le 14/05/2023

Sommaire

02 MAIRIE

- Edito
- Mot des secrétaires
- Etat civil
- Compte Administratif 2022
- Budget Primitif 2023

06 INFOS PRATIQUES

08 VIEDELA COMMUNE

• Renouvellement de l'éclairage public

- Jardins de la mairie
- Travaux en cours
- Fraudes et arnaques
- Tri des déchets
- L'actualité de la médiathèque
- Concours Photo
- La vie à l'école
- AggloBus, Gratuité des Bus en septembre

17 FOYERRURAL

• Le mot du Bureau

- Contribution photographique Alain CASTEJIAN et Philippe DUBOIS
 - Le Café LittéraireChorale et Patchwork
 - Les amis de l'école
 - Section natation
 - Pétanque Pigny
 - Amicale Vigneronne de la Saint-Vincent

24 AGENDA

• Manifestations 2ème semestre 2023





Compte administratif 2022

Commune de Pigny

Le Compte Administratif (CA) est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Comptable Public.

Le CA 2022 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 25 mars 2023. Le budget de la commune de Pigny se compose d'un budget principal.

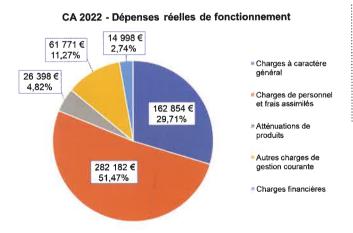
Pour l'année 2022, le compte administratif s'établit à un niveau de dépenses (fonctionnement et investissement) de 892 K€ et de 1,2 M€ pour les recettes et affiche de ce fait un résultat excédentaire de 307 K€.

RESULTAT FINAL BUDGET			307 143€
OTAL DES DEPENSES DU BUDGET	892 367€	TOTAL DES RECETTES DU BUDGET	1 199 510€
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DEFICITAIRE		RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT EXCEDENTAIRE	103 969€
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	333 556€	RECETTE D'INVESTISSEMENT	437 525€
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DEFICITAIRE		RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT EXCEDENTAIRE	203 174€
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	588 811€	RECETTE DE FONCTIONNEMENT	761 985€

Répartition CA 2022

Budget principal

Présentation du Compte Administratif par section et par chapitre du budget principal de la commune.

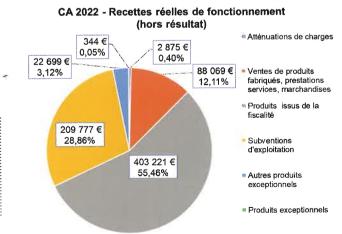


Les recettes de fonctionnement réelles sont de 727 K \in hors excédent de fonctionnement reporté (35 K \in), en hausse de 10,61% par rapport à 2021.

Cette hausse s'explique principalement par une reprise des locations des salles, des produits issus de la fiscalité du fait de l'augmentation des bases.

Les dépenses de fonctionnement réelles s'affichent à 548 K€ contre 656 K€ par rapport au CA 2021 (-16.40%).

Cette baisse s'explique principalement par une reprise du fonctionnement courant de la commune, après une année 2021 marquée par des travaux de réfection des bâtiments communaux: sol de la salle des sports, vitrage de l'Eglise et de la salle polyvalente, boiseries du commerce.



Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 317 K€ contre 346 K€, en baisse de 8,28 % par rapport à 2021.

Cette diminution s'explique principalement par le versement du budget eau et assainissement qui est intervenue en 2021 pour 182 K€.

Cependant une augmentation des immobilisations en cours correspondant aux travaux du jardin de la mairie est à constater.

Les recettes réelles d'investissement réelles s'élèvent à 176K€ contre 212K€ hors résultat d'investissement reporté (234 K€), en diminution de de 28,03 % par rapport à 2021.

Cette baisse se justifie principalement par un encaissement du FCTVA inférieur en 2021 (21 K€ en 2022 contre 28 K€ en 2021) combinée à une baisse du 001 justifiée par la reprise de résultat des budgets eau et assainissement en 2021 (235 K€ en 2022 contre 359 K€ en 2021).

Budget primitif 2023

Commune de Pigny

Le Budget Primitif (BP) constitue le 1^{er} acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Le BP 2023 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de sa séance du 25 mars 2023.

Ainsi, le budget primitif 2023 s'équilibre à hauteur :

- de 724 044 € en section de fonctionnement contre 718 406 € en 2021, soit une évolution de seulement +0,78 % par rapport à l'année antérieure.
- de 400 521 € en section d'investissement contre 556 196 €, soit en diminution de -27,99 % par rapport au BP 2022

Soit un budget total équilibré à hauteur de 1124 565 €.

Niveau des taux d'imposition/Taxe d'habitation

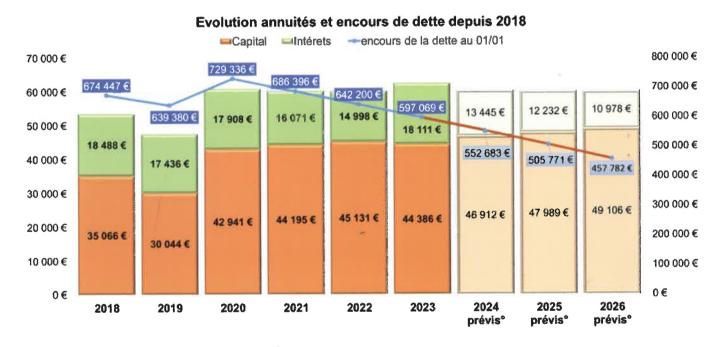
La taxe d'habitation est figée depuis 2020. La perte de la taxe d'habitation est compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties de la commune.

Pour 2023, le taux de taxes directes locales est maintenu soit pour

- la taxe foncière (bâti) : 40,07 % (part communale 20,35 % et part départementale de 19,72 %)
- la taxe foncière non bâti : 44,05 %
- la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 21,00 %

Niveau d'endettement de la collectivité

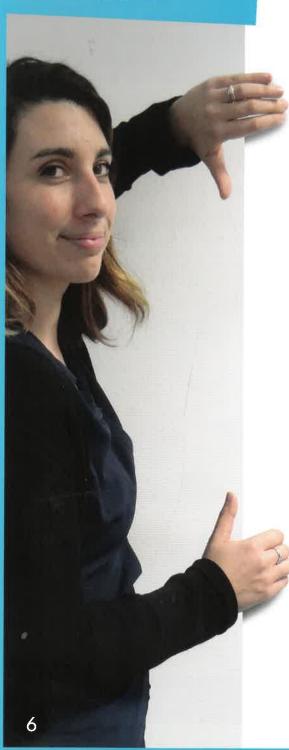
Au 31 décembre 2022, l'encours de la dette est de 597 K€ contre 642 K€ en 2021 (-7,03 %) et devrait baisser à 553 K€ en 2023, confirmant ainsi la poursuite de désendettement de la commune (pas de recours à l'emprunt depuis 2019).











Infos pratiques

MAIRIE

Secrétariat / Tél. 02 48 69 31 45 mairie@pigny18.fr

Ouvert au public le :

- Lundi de 8h30 à 12h
- Mardi de 8h30 à 12h
 et de 13h30 à 17h30
- Mercredi de 8h30 à 12h
- Jeudi de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 8h30 à 12h
 et de 13h30 à 17h30
- Samedi de 9h à 12h

Maire

Patrick Richard
 Tél. 06 43 79 90 85

Adjoints:

- Patrick Parfait
 Tél. 06 78 89 35 44
- Philippe Dubois
 Tél. 06 58 70 22 28
- Céline Heng
 Tél. 06 66 80 53 01
- Mickaël Geneste
 Tél. 02 48 69 31 74

Conseillers municipaux

- Jean-Pierre Augé
 Tél. 07 50 34 59 61
- Xavier Bernard
 Tél. 07 86 03 42 33
- Dominique Courilleau
 Tél. 06 65 12 74 44
- Christine Loubeyre
 Tél. 02 48 69 42 71
- Jonathan Mailet
 Tél. 06 50 63 44 56
- Patricia Martins
 Tél. 09 51 09 88 62
- Valérie Mulon
- Tél. 02 48 65 80 04 • Frédérique Pawlovsky
- Frederique Pawiovsky
 Tél. 06 74 91 71 15
- Nathalie Riou
 Tél. 06 67 06 51 64
 Bernard Rousseau

Tél. 06 62 74 49 39

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Tél. 02 48 69 70 31

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 02 48 69 44 14

MÉDIATHÈQUE

Tél. 02 48 69 70 30

Ouvert au public le :

Lundi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 14h30 à 17h30

Vendredi de 14h30 à 17h30

Samedi de 10h à 12h30

COMMERCES

LE GUET-APENS

Tél. 02 48 64 64 31

LA PIZZ' D'HUGUETTE

Tél. 06 95 10 93 37

TRI SÉLECTIF ET ORDURES MÉNAGÈRES

Verre

Bac en dépôt près de la salle des fêtes et de la zone artisanale de Lizy

Benne à vêtements

Près de la salle des fêtes

Point d'Apport Volontaire

Ordures ménagères et Tri :

Près de la salle des fêtes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DU HAUT BERRY

BP 70021 • 18220 LES AIX D'ANGILLON

Tél. 02 48 64 75 75

www.terresduhautberry.fr

ENVIRONNEMENT

Déchèterie de St-Martin

Route de Méry es Bois

18110 Saint-Martin d'Auxigny **Tél. 02 48 64 55 02**

Déchèterie de Rians

Chemin du Poiret - 181220 Rians

Tél. 02 48 64 43 35

Déchèterie d'Henrichemont

Route d'Achères

18250 Henrichemont

Tél. 02 48 26 78 32

FRANCE SERVICES

Espace Simone Veil

Saint-Martin d'Auxigny 3, route de Mery-ès-bois

Tél. 02 48 55 00 60

Ouvert : lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 13h, mercredi 14h à 17h Jeudi 8h30 à 13h et de 14h à 17h

ASSISTANTE SOCIALE

Madame Corinne Doucet

Permanence à la salle des permanences à Saint-Martin-d'Auxigny Tous les jeudis de 9h à 12h Tél. 02 48 57 42 16

et 02 48 25 23 30

TRANSPORTS

Urbains

Autobus d'AggloBus 23/31 bd. Foch 18023 Bourges Cedex Tél. 02 48 48 58 58

STU

23 rue Théophile Lamy 18006 Bourges Tél. 02 48 50 82 82

Information et vente

Espace Nation 1, place de la Nation 18000 Bourges Tél. 02 48 27 99 99

Guide bus, horaires, vente de carnets de tickets

et abonnements : Mairie de Pigny

www.agglobus.com

Scolaires et Rémi

Inscription en ligne: remi-centrevaldeloire.fr

Transport scolaire RPI.

SITS de St Martin:

Tél. 02 48 64 69 84

- Lundi: 8h-11 h

- Mardi, mercredi et vendredi 8h-11h30

Mail: sits.sma@wanadoo.fr

TRÉSOR PUBLIC

BAUGY - ROUTE DE VILLEQUIERS

Tél. 02 48 26 16 22

Ouverture: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h15, mercredi de 9h à 12h et sur RDV y compris en dehors de ces horaires

GENDARMERIE

Saint-Martin d'Auxigny Tél. 02 48 66 69 00

Ouverture:

Lundi au samedi:

de 8h à 12h et de 14h à 19h Dimanche et jours fériés :

de 9h à 12h et de 15h à 19h



MARKE | Echos de PIGNY

Amandine et Sophie Philippe DUBOIS

Tous renseignements utiles sur:

www.terresduhautberry.fr/ vie-pratique/action-sociale/ france-services/



et 14h30 à 19h.

- Dimanche et jours fériés : 10h à 12h et 15h à 19h.



ÉCLAIRAGE public

Renouvellement

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux rues de la Mairie, Église et Marge, la pose des nouveaux candélabres avec lanternes de type Leds était prévue.

Avec l'opportunité du « Fonds Vert » qui permet un complément de subventions. Nous avons saisi cette occasion pour remplacer les lanternes existantes sur la totalité des rues de la Mairie, Église, Prairie et Chanteaux. Ces travaux d'éclairage public qui seront réalisés dans le courant de l'été nous permettrons d'être doté de la technologie Leds pour ces 4 rues. Cela se traduira par une économie d'énergie de 79% par rapport à l'ancien matériel équipé de ballons fluos beaucoup plus énergivores.

Avec le **plan de financement très avantageux** (tableau cidessous) réalisé par le SDE 18, notre investissement sera très

vite amorti. Dans ces conditions extrêmement favorables, nous aurions souhaité étendre ce renouvellement à d'autres rues. Sauf que l'attribution de l'état pour le fonds vert dans la tranche éclairage public s'élève à 500 000 €uros pour le département.

Le SDE qui gère ces dossiers avait déjà plusieurs affaires pour un montant de 750 000 €. Il était donc normal de partager équitablement cette subvention avec les autres communes. Il faut espérer que cette opération soit reconduite l'année prochaine mais rien n'est sûr! Si c'est le cas, nous saisirons une nouvelle fois l'occasion pour réaliser une autre tranche de renouvellement.

Nb de Ges évités (tonne de CO2) 1kWh = 78g de CO2	6076 KWh 79 % 0,47 tonnes de CO2		
économies d'énergie (%)			
Nb de kilowattheurs économisés			
Nombre d'heures de fonctionnement à 100%	1 278 heures	1278 heures	
Puissance totale (watt)	5945 W	1229 W	
Pigny ; Rues de la Prairie, Mairie, Église et Chanteaux	Ancienne installation 126,5 W en moyenne pour 47 luminaires	Nouvelle installation 25,6 W en moyenne pour 48 luminaires	

Dépose de mâts d'éclairage public.

Sur la RD 11 en direction de Bourges et à l'entrée de Fussy, le côté gauche est territoire de notre commune.

Il y a quelques mois, un véhicule a fauché un candélabre : plutôt que de le remplacer, nous avons décidé de déposer 6 mâts d'éclairage qui étaient hors zone urbanisée et n'avait aucune utilité. En plus des économies d'énergie et de maintenance, cette « trame noire » sera bénéfique à la faune nocturne.







RÉDACTION Patrick Parfait

JARDIN de la MAIRIE

Le city stade

Le gazon synthétique du city stade réalisé en période de forte chaleur durant l'été 2022 a montré rapidement de nombreuses malfaçons (décollement périphérique, joints entre les lés ouverts etc...)

Au vu du succès de l'équipement auprès des jeunes de la commune, une reprise était nécessaire afin de pérenniser l'ouvrage.

Nous avons donc exigé de l'entreprise titulaire du marché une réfection complète du gazon synthétique, et que sa pose soit réalisée par un spécialiste de ce type de revêtement.

Un traçage pédagogique permettant une pratique multisports a été ajouté à la prestation.

Cette reprise réalisée en mai dernier, donne cette fois entière satisfaction.

Par ailleurs les toilettes publiques sont maintenant opérationnelles.



Pose nouveau gazon synthétique du City Stade



Nouveau gazon synthétique du City Stade

TRAVAUX en COURS

Avancement travaux RD 131

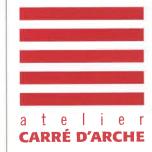


Déplacement d'un poteau béton rue des Brioux



Terrassement par aspiration pour pose coffret de raccordement





Architectes

200, rue de Lazenay 18000 Bourges

02 48 20 61 45

atelier@carredarche.com

Fraudes et arnaques : soyez vigilant!

Face à la recrudescence des fraudes et arnaques via l'ensemble des supports disponibles, il nous paraît important de rappeler certaines règles de vigilances pour y faire face.

Démarchage en porte à porte :

Attention aux faux agents ! Lors du relevé des compteurs d'eau, les agents n'ont pas à entrer à l'intérieur de votre maison (sauf si votre compteur se situe à l'intérieur).



Démarchage téléphonique :

Aucun organisme public ou privé ne vous demandera de payer une facture par téléphone en vous demandant votre numéro de carte bancaire (ni la date de fin de validité, ni le cryptogramme).

Fenêtre pop-up:

Ces fenêtres peuvent s'afficher à l'arrivée sur un site ou sur une page de ce site.

La plupart du temps, ces fenêtres vous demandent si vous voulez accepter, paramétrer ou refuser et continuer. Il peut arriver que le site sur lequel vous souhaitiez aller ne soit qu'une fausse représentation du site et qu'en cliquant sur n'importe lequel des liens vous acceptiez d'être piraté.

Par SMS:

Même vigilance que pour le téléphone avec une précaution supplémentaire sur les liens pouvant être contenus dans ceux-ci.

HTTPS:

Prenez le temps de vérifier que l'adresse du site sur lequel vous vous trouvez commence bien par «https://».

Achat en ligne:

Faites attention aux mentions légales notamment aux conditions générales de vente et à la présence d'un numéro RCS (Registre du commerce et des Sociétés). Vérifiez les dimensions des objets et les unités ou échelles au risque de se retrouver avec des objets miniatures.



Sur Internet :

La vigilance de base est bien évidemment de ne pas chercher des sites douteux (c'est mieux quand c'est dit).

Par email:

Les messages frauduleux sont de mieux en mieux préparés et nécessitent d'être de plus en plus attentif aux liens, à la formulation et à l'expéditeur.

Non, vous n'avez pas gagné le dernier téléphone à la mode.

Non, le paiement de votre facture d'électricité ou de téléphone n'a pas été rejetée par votre banque. Si c'était réellement le cas, votre banque et/ou le fournisseur concerné vous en informerait soit par courrier, soit en vous invitant à vous connecter à votre compte client via votre accès habituel.

Quel que soit le moyen utilisé, n'oubliez pas : SI C'EST TROP BEAU, C'EST QUE C'EST FAUX!

TERRES DU HAUT BERRY



ENSEMBLE, AMÉLIORONS NOTRE TRI!



Nos bacs jaunes contiennent encore trop de déchets qui ne peuvent être valorisés ; c'est ce que l'on appelle des refus de tri.

OU'EST-CE OU'UN REFUS DE TRI?

Il s'agit de déchets issus des bacs jaunes qui ne correspondent pas aux consignes de tri.

LES REFUS DE TRI ONT UN DOUBLE IMPACT :

- Environnemental: les déchets doivent être éliminés (incinérés) sans être être valorisés
- Financier : double coût de traitement à savoir coût de traitement en centre de tri) + coût de l'élimination (incinération)

Sur la communauté de communes, son taux est largement supérieur à la moyenne nationale.

Dans les derniers refus des Terres du Haut Berry, voici des exemples de ce qui a été trouvé.

A VOTRE AVIS, OÙ CES DÉCHETS AURAIENT-ILS DÛ ÊTRE JETÉS, RELIEZ LES DÉCHETS À LA BONNE DESTINATION ?



Pour limiter les refus de tri, nous renforçons nos actions de sensibilisation et réalisons des contrôles des bacs jaunes chaque semaine afin de mieux vous guider et corriger les erreurs éventuelles.

UNE QUESTION? UN DOUTE?

Vous pouvez vous reporter au guide ou à la réglette du tri qui vous a été distribuées, contacter le Service Environnement de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry (02 48 64 75 75) ou à vous connecter à notre site Internet : www.terresduhautberry.fr



TERRES DU
HAUT BERRY

L'actualité de la médiathèque

Un nouveau service depuis le 1er janvier 2023 :

Les documents circulent librement entre les bibliothèques du réseau grâce à un service de navette.

Vous réservez sur le portail du réseau https://bibliotheques.terresduhautberry.fr/ (ou faites réserver par vos bibliothécaires) les documents qui vous intéressent mais ne se trouvent pas à Pigny. Grâce à la navette, vous les retirez à Pigny ou dans la bibliothèque de votre choix. Vous les rendez ensuite où vous le désirez.



De nombreuses ressources numériques accessibles à tous gratuitement sur le site de la Médiathèque départementale, partenaire de la médiathèque de Pigny

Pour y avoir accès, il suffit d'être inscrit (gratuitement) dans l'une des bibliothèques du réseau de la CCTHB. Vous pouvez vous inscrire uniquement pour avoir accès à ces ressources.

Au choix:

- Des livres à lire en ligne ou à télécharger sur tablette ou liseuse.
- Des revues, des magazines, des journaux sur tous les thèmes.
- Des films, des séries, des spectacles filmés...
- De la musique : concerts (classique, jazz, rock, variété...), conférences...
- Des milliers de cours en ligne sur tous vos sujets préférés.

Si vous souhaitez en savoir plus avant de vous lancer :

https://www.lecturepublique18.fr/

Vous voulez une démonstration? Demandez-nous!

La médiathèque fermera ses portes du Jeudi 13 juillet au samedi 19 août inclus ; toutefois des ouvertures exceptionnelles vous sont proposées les mercredis 19 et 26 juillet, et 16 août, de 14h30 à 17h30.

Pour venir nous voir :

Médiathèque de Pigny, 3 rue de la Folie

Lundi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 14h30 à 17h30

Vendredi de 14h30 à 17h30

Samedi de 10h à 12h30

Pour nous contacter:

Le tél: 02 48 69 70 30

Le mèl: mediathequepigny@pigny18.fr

Pour consulter :

Le catalogue et votre compte personnel :

http://bibliothequesterresduhautberry.fr

Des animations à venir :

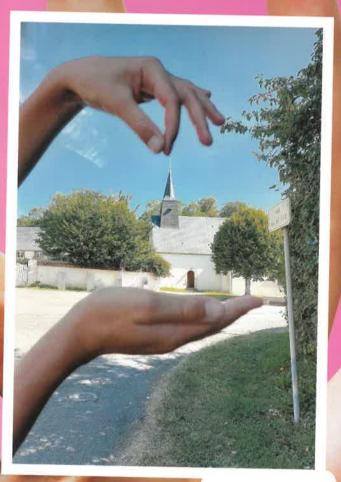
- Du 21 juin au 23 septembre : Sacs surprise
- Vendredi ler septembre à 19h : Apéro-lecture
- Du 23 au 28 octobre : Festival du Livre de la CCTHB
- De mai à fin décembre :

Vot'coup de cœur (prix littéraire de la CCTHB, bandes dessinées jeunes et adultes)





Concours



PRIX JEUNESSE Robin WEITZ



PRIX ADULTE Charline BRACQ

Bobo doudou PS et MS

et la prévention des risques domestiques



Le visionnage du spectacle Bobo Doudou a été le point de départ de tout un projet sur la prévention des risques domestiques pour les élèves de petite et moyenne section de l'école maternelle.

Les enfants ont ensuite travaillé avec le matériel prêté par la MAIF :

Une exposition composée de 6 grands panneaux représentant chacun une pièce de la maison.

Les élèves ont repéré et expliqué les différents dangers présents dans cette habitation.

A la fin de ce projet, chaque élève est reparti chez lui avec un livret rappelant tous ces dangers et les conduites à tenir pour les éviter.

CP-CE2

En garde!



Ne cherchez pas à les reconnaître, les élèves de CP-CE2 sont devenus des vengeurs masqués. Parés d'une veste, d'un masque et d'un fleuret, il ne leur manquait que la cape pour égaler Zorro.

Au cours de la 4ème période, les 25 élèves de Mme Pommier ont bénéficié de 7 séances d'escrime animées par Marianne Jacquelin, maîtresse d'arme à l'Escrime Club de Saint Doulchard.

Passée l'appréhension du port du masque, les élèves ont appris à manier l'arme, à se déplacer, saluer, arbitrer, défendre et attaquer en variant les coups tout ça dans le respect des règles. Cette initiation a « fait mouche » auprès de ces élèves pour qui c'était une vraie découverte.

Ce projet a été intégralement financé par la coopérative scolaire.

Si vous les croisez dans les rues de Pigny ou St Georges sur Moulon, restez bien sur vos gardes!



Le Carnaval

Depuis la création du RPI en septembre 2019, les élèves n'avaient pas encore eu l'occasion de défiler pour le carnaval à cause de la pandémie et du mauvais temps.

Heureusement le 17 mars dernier a mis fin à ces 3 années moroses. Le temps a permis aux élèves de la maternelle au CE2 de défiler dans le village de Pigny accompagnés de nombreux parents et grands-parents. Cette année toutes les classes du RPI travaillent sur le cirque avec une intervenante agrée, Madame Véronique Richard. C'est pourquoi le thème du carnaval était le cirque.

Nos jolis petits clowns étaient très contents de jeter les confettis et de mettre de la couleur dans les rues de Pigny.

Le défilé s'est clôturé par un goûter offert par la coopérative scolaire dans la cour maternelle de Pigny.

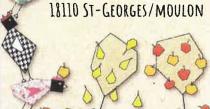
L'équipe enseignante remercie les participants à cet évènement festif qui a été très apprécié.

MAISON RUELLÉ

MAGASIN: 02 48 64 68 65 SANDRA: 06 18 25 64 04

sandra.ruelle@orange.fr

OUVERT TOUS LES JOURS
L,M,M,J: 8H-12H30/13H30-19H
V,S,D: 8H00-19H00
68, RTE DE BOURGES





CM1 - CM2

Une médaillée d'argent au cœur d'or

C'est dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympiques que les élèves de CM1-CM2 de la classe de Natacha LEDOUX ont eu la chance de recevoir Endy MIYEM, le mardi 4 avril, à SAINT GEORGES.

Au préalable, les enfants avaient travaillé sur l'historique des Jeux Olympiques (depuis l'Antiquité jusqu'à la renaissance grâce à Pierre de COUBERTIN en 1896), les symboles de l'Olympisme ... ainsi que sur les jeux Paralympiques, permettant ainsi de sensibiliser les enfants au handicap.

Le travail a ensuite été axé plus particulièrement sur le basket et la médaille d'argent historique gagnée par les Bleues à Londres, en 2012, après un magnifique tournoi, vécu comme « magique » par Endy, ainsi que celle de bronze remportée en 2021 à Tokyo.

La joueuse du Bourges Basket s'est prêtée avec sourire au jeu des questions, soigneusement préparées auparavant en classe. Anecdotes, souvenirs, émotions, ces JO ont été pour notre invitée des moments qu'elle n'est pas prête d'oublier. Les étoiles dans les yeux étaient cette fois dans les yeux des enfants!

La séance s'est naturellement terminée par une photosouvenir et une séance de dédicaces. Un grand merci à Endy pour sa disponibilité et son sourire communicatif!

Match de basket au Prado

Suite à la venue d'Endy à l'école, le club du Tango Bourges Basket a invité les deux classes de CM1-CM2 à assister au match contre Saint Amand les Eaux, le vendredi 7 avril.

Une vingtaine d'enfants ont répondu présents, accompagnées des enseignants du RPI. Pour plusieurs élèves, c'était leur premier match dans cette belle salle. Regards émerveillés, grands sourires, chants repris avec les supporters et petites voix un peu cassées à la fin du match ... Le Bourges Basket a perdu ce soir-là, mais nul doute que les basketteuses ont gagné quelques supporters!





Le vendredi 20 janvier a eu lieu « La nuit de la lecture » tout d'abord à la bibliothèque et à l'école de Saint Georges sur Moulon. Ce soir-là, petits et grands se sont fait un peu peur!!! Au programme de cette soirée, les élèves de GS et de CM ont pu écouter quelques histoires un peu effrayantes, entendre des sons inquiétants et enfin fabriquer des attrape-rêves pour ne pas faire de cauchemar!

A 20h, la Médiathèque de Pigny s'est métamorphosée en repaire de fantômes, de monstres et d'araignées... A la lueur de guirlandes lumineuses, dans une ambiance tamisée et chaleureuse, enseignantes et bibliothécaires ont accueilli une quarantaine d'élèves de CP et CE, en pyjama et accompagnés de leurs doudous. Pendant plus d'une heure, les enfants ont écouté des histoires, fabriqué des monstres-marques pages, reconnu des sons et assisté à un théâtre d'ombres.



L'équipe enseignante remercie une nouvelle fois l'ensemble des bénévoles et des bibliothécaires sans qui cet évènement national n'aurait pu avoir lieu.

Le lundi suivant, les enseignants ont recueilli les impressions des enfants qui ont accordé des notes faramineuses à cette soirée et attendent déjà avec impatience la prochaine Nuit de la lecture.

15

La gratuité

Pour tous, toute l'année, sur toutes les lignes,

sur tout le Réseau*!

(*à l'exception du service Cycloplus qui reste payant)

Le Réseau AggloBus gratuit c'est :

Lignes régulières de Bus, lignes des dimanches et jours fériés (à l'exception du ler mai), navettes de centre -ville, circuits scolaires, transport à la demande VitaBus et VitaBus soir, transport pour personnes à mobilité réduite LibertiBus.

Le Réseau est ouvert **gratuitement** à tous les usagers qui voyagent à travers les 20 communes du territoire d'AggloBus, **qu'ils y résident ou non**.



À compter du vendredi ler septembre 2023, tous les services du réseau AggloBus seront gratuits*

La gratuité du Réseau AggloBus, concrètement, comment cela fonctionne?

Avec la gratuité, profitez du réseau AggloBus en libre-service et toujours sur réservation pour le Vitabus et Libertibus.

Plus besoin de titre de transport ou ticket, montez dans le bus sur tout le Réseau AggloBus et profitez de votre voyage en toute tranquillité!

Remboursement de mon abonnement en cours de validité

Les personnes ayant souscrit un abonnement dont la date de fin de validité dépasse le 31 août peuvent bénéficier d'un remboursement, se renseigner à l'Espace Nation ou par courrier : à adresse suivante : STU Bourges - 23 rue Théophile Lamy - 18000 BOURGES.

Aucun remboursement ou reprise ne sera effectué sur les tickets. Vous avez jusqu'au 31 aout 2023 pour les utiliser.

Une offre de transport renforcée à partir de la rentrée de septembre 2023

Pour accompagner la gratuité des bus, l'offre de transport va être renforcée. Des informations détaillées seront prochainement communiquées sur la nouvelle offre en vigueur à la rentrée de septembre 2023.

Grâce à une participation accrue du tissu économique du territoire via la taxe «Versement Mobilité (VM)»*, aucune compensation financière ou hausse d'impôts ne sera sollicitée auprès des habitants du territoire pour financer la gratuité.

*C'est une contribution due par tous les employeurs qui embauchent plus de 10 salariés. Elle permet de financer les transports en commun.







TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Lucky DELANDINES

Tél. 06 60 08 24 14 transportsdelandines@gmail.com 8 bis rue Creuse - 18110 FUSSY



Le //du bureau

Il y a 3 ans, quelques jours avant le confinement et la Pandémie, la dernière manifestation tenue par le Foyer Rural de Pigny avait été la représentation Théâtrale des AEP de Couy.

Le 4 mars 2023, cette même troupe des APE de Couy nous a régalé avec 2 pièces qui nous ont permis de faire salle comble, avec une fréquentation de quasiment 200 personnes.



VISIBILITE / RESEAUX SOCIAUX :

Le Foyer Rural est désormais présent sur Facebook N'hésitez pas à nous suivre!



Foyer Rural de Pigny

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS:

Nous espérons vous voir nombreux pour nos prochaines manifestations:

- 14 Juillet
- Brocante 27 août 2023
- Saveurs d'Automne 6 octobre 2023

Les inscriptions pour la brocante sont lancées : le bulletin d'inscription a été glissé dans ce bulletin municipal (bulletin d'inscription également disponible sur notre page Facebook) (7)

LOCATION DE MATERIEL:

Pour rappel, nous proposons toujours la location de matériel pour l'organisation de tous vos évènements (vaisselle, tables, bancs, tentes...)



POUR PLUS D'INFORMATIONS:

Foyer.rural.pigny@gmail.com











LE CAFE LITTERAIRE DE PIGNY REPREND DU SERVICE

Saison 2023/2024

Les « amoureux » des livres et de la lecture pourront se retrouver un jeudi par mois à partir de 18h30 autour d'un verre au Guet-Apens ; toujours dans le cadre du Foyer Rural.

Nouveau départ, nouvelle formule : Si vous souhaitez en savoir plus, venez nous rejoindre Jeudi 5 octobre 2023 à 18h30 au bar du Guet-Apens à Pigny



RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE :

Lucette Lagneau 06 60 45 08 17

Monique Laissus 06 84 76 15 72

Valérie Cambier 06 82 25 89 01

😭 Café Littéraire de Pigny



3, route de Quantilly - 18110 Vignoux sous-les-Rix - 161./Fax 02 48 64 66 36 www.cave-prevost.com contact@cave-prevost.com



Chantons en Terres Vives"





La soirée des retrouvailles s'est déroulée début Septembre et la reprise des répétitions s'est effectuée le 13 Septembre 2022.

En ce début d'année nous avons travaillé de nouveaux chants pour les présenter lors de notre rencontre musicale du 4 Juin 2023.

Nous avons eu le plaisir de recevoir la MUSIQUE ANGILLONNAISE qui a séduit le public avec son programme varié, de qualité, et les applaudissements furent importants.

La soirée s'est terminée en musique - orchestre et choristes - autour du verre de l'amitié.

Toutefois nous lançons un appel d'urgence et de détresse concernant la rentrée prochaine.

Etant en effectif réduit notre chorale ne pourra pas reprendre si nous ne sommes pas plus nombreux.

Pas besoin de connaissances particulières en musique - juste une forte envie de CHANTER - nous accueillerons les nouveaux venus avec grand plaisir.

> Bel été à vous La Chorale

Section patchwork

RÉDACTION Chantal PINAUD et Annick TROUVE

Après une longue période d'interruption liée au Covid , nous nous sommes enfin retrouvées pour notre journée de l'amitié le samedi 25 mars



À cette occasion, nous avons renoué le contact avec les adhérentes des différents clubs du département.

Ainsi 35 « Patcheuses » ont réalisé un travail en commun aboutissant à la confection de plusieurs patchworks tirés au sort, faisant le bonheur de 3 heureuses gagnantes

A l'issue de cette journée conviviale , nous avons invité Monsieur le Maire et l'équipe municipale ainsi que les membres du bureau du Foyer Rural à partager le verre de l'amitié.

Bel été à toutes et à tous.

L'équipe du patchwork de Pigny



Contacts

Annick Trouvé: 02 48 69 35 14 **Chantal Pinaud**: 02 48 69 38 26







S.A.S GARAGE DES DORDONNES



RÉPARATION TOUTES MARQUES © 02 48 69 38 96

Les Chilo de l'ÉCH publique du RPI de Pigny - St-Georges-sur-Moulon

Dernière ligne droite avant la fin de l'année scolaire!

Encore une année riche en belles expériences et beaux succès.

Nous avons commencé l'année scolaire par l'organisation d'un défilé d'Halloween dans les rues de PIGNY qui a terminé par un pot de l'amitié dans l'école maternelle de Pigny.

En novembre, vous avez été nombreux à profiter du retour du salon de la gastronomie à St Georges sur Moulon. La nouvelle équipe a pu faire connaissance avec les exposants qui se sont montrés très généreux et forts sympathiques durant le weekend. Ce fût un vrai succès!



Salon de la gastronomie

En décembre, les enfants ont bénéficié d'un beau spectacle de Noël pour les plus petits « POURQUOI IL FAUT RANGER SA CHAMBRE ... OU PAS » et les plus grands d'un spectacle « LES MYTHES AU LOGIS » suivi d'ateliers de théâtre et de musique. A l'issue de ces évènements, se sont suivis, un goûter et la visite du père Noël qui a distribué un livre à chaque enfant.

Les rifles de Pigny ont rencontré un franc succès le **dimanche 12 mars**, tout comme la vente de chocolats de Pâques en avril.

Cette année sera finalisée par la fête de l'école qui aura lieu à PIGNY, suivie de notre traditionnelle kermesse avec jeux, boissons et de quoi se restaurer.

Nous vous invitons à y assister le **vendredi 23 juin**.

Les AEP du RPI Pigny St Georges sur Moulon tiennent à remercier pour leur investissement les bénévoles et les parents qui nous apportent une aide précieuse dans l'organisation de chaque évènement.

Rendez-vous à la rentrée pour assister à notre assemblée générale qui accueillera avec grand plaisir tous les parents qui souhaitent s'investir dans notre association.

RÉDACTION L'équipe des AEP du RPI Pigny – St Georges sur Moulon



Halloweer



Spectacle de Noël



Rifles

QUICK SERVICES

- CORDONNERIE CLÉS -
- TAMPONS GRAVURE -
- PLAQUE AUTO MOTO -



S.A.S. CAZIN

MAÇONNERIE - CARRELAGE - TRAVAUX PUBLICS



Tél. 02 48 64 40 83 sascazin@sascazin.fr



conviés pour assister à une séance d'apprentissage et de jeux.

Ils ont mis tout leur cœur tout au long de l'année pour décrocher leur précieuse médaille. Chaque samedi de 19h à 20h, ils ont traversé le bassin pour apprendre à nager ou améliorer leur qualité de nage. La remise des récompenses a eu lieu le vendredi 16 juin dans une ambiance conviviale.

Des problèmes techniques à la piscine des Gibjoncs nous ont contraints d'annuler quelques séances mais nous avons pu rattraper deux séances au Centre Nautique Raymond Boisdé sur le même créneau.

La participation active de quelques parents accompagnateurs permet d'assurer la sécurité et le transport des enfants.

Nous les remercions chaleureusement. Sans eux, la section natation ne pourrait pas fonctionner. Nous recherchons activement de nouveaux bénévoles motivés pour encadrer nos jeunes.

Rendez-vous aux futurs adhérents à l'assemblée générale du 8 septembre 2023.

Katy Chailloux

MONTIL Justine, VAN LANDEGHEM Charlotte, WEGMULLER Marius, PYAT Esther

SIRÈNE

BASHOTA Leïa, CHEVREAU Louis, CLAVIER Mathis, DALLOIS Maëlle, EL ATALATI Anava. FLOQUET Anaé, JOUBERT Clara, MAUDUIT Sacha, NICOLAS Millicent, PAPON Mathieu, POMMIER Timoté, RIBOUR Gabin, RUELLE Léon, SENDILECOUMARE Sahana, WANDERWAELE Agnès, WOLAN Juliette

% PIEUVRE

BASHOTA Luan, BORDINAT Célesne, CHAILLOUX Camille, FARESCOUR llan, FRENCH Gianni, GENESTE Eline, LEITE Simao, MONTIL Corentin, RIBOT Margaux-Léonie, RIBOUR Louison

Encouragement: MAILET Lola

OTARIE

BORSELLE Océane, CLAVIER Maël, COUDREAU Lily-Rose, COUDREAU Loukas, DALLOIS Léon, DAMOISEAU Sohan, DUCROCQ Agathe, JACQUET Lilly, MAUDUIT Norah, MONCELON Sacha, NICOLAS Nathan-Gaël, RIBOT Jade, ROBINET Neven, VERDIER Noé Encouragement: MERLIN Liam, POMMIER Tristan

BALEINE VERDIER Lou

MARSOUIN ROBINET Noé

GRAND BLEU

CABANE Clara-Lisa, CHAILLOUX Cléo

Pétanque Pigny

RÉDACTION Sébastien SIMON



Bilan au 18/04/2023

Encore une évolution du nombre de licenciés qui passe de 39 à 47 joueurs à ce jour (6 jeunes, 8 féminines, 10 vétérans et 33 séniors), pour seulement la 3ème année du club, ce qui est une marque de convivialité et de la bonne ambiance du club. De plus, il y a des résultats encourageants depuis la création du club, et aussi depuis le début d'année.

Coupe de France de pétanque

Après avoir battu Charost et Trouy lors des premiers tours, le Club de Pigny est éliminé sur le fil au 3ème tour par Bruère 19 à 12

Coupe de France provençale

Victoire contre Saint-Privat (Corrèze) :14 à 0 (Accession au 2ème tour régional)

Championnat des clubs

4 équipes d'inscrites pour la saison 2023 (2 l'an dernier). Les 2 équipes déjà inscrites restent invaincues sur toute l'année 2022 (et à ce jour lères) et accèdent donc au niveau supérieur 4ème et 3ème division et inscription de 2 nouvelles équipes (1 équipe vétéran et 1 équipe féminine).

DIVERS RÉSULTATS :

Championnat du Cher doublettes minimes

Nos 2 jeunes de Pigny Matéo et Timéo terminent une nouvelle fois vice-champion du cher.

Championnat du Cher doublettes cadets

Nathan et Noah terminent vice-champion du

Championnat du Cher doublettes juniors

Notre jeune Juan accompagné d'un joueur de Nohant en Goût terminent vice-champion du cher.

Championnat du Cher doublettes provençale

3 équipes sur 4 de Pigny étaient en demifinale mais malheureusement seul le titre de vice-champion du cher a été remporté (Teddy et Kévin)

Championnat du Cher triplettes provençale

Défaite en ½ finale pour Damien, Alexandre et Sébastien

Championnat du Cher triplettes séniors

Défaite en ¼ de finale pour Damien, Teddy et Sébastien

Championnat du Cher triplettes vétérans

Défaite en ¼ de finale pour Tonio, Djamel et Thierry

Championnat du Cher triplettes promotion

Vice-champions du cher pour Alice, Calou et Camille et CHAMPIONS DU CHER pour Dimitri, Teddy et Sébastien qualification aux Championnat de France à Flamanville les 8 et 9 juillet

Championnat du Cher triplettes minimes

Matéo et Timéo accompagnés d'Abraham (Saint Germain) sont CHAMPIONS DU CHER et se qualifient donc pour la ligue. Défaite en demi-finale et qualification pour le Championnat de France à Nevers les 19 et 20 aout

Championnat du Cher triplettes cadets

Tim et Noah accompagnés d'Owen (Bruère) se qualifient aussi pour le championnat de ligue où ils ne sortiront pas des poules

Championnat du Cher triplettes juniors

Juan accompagné d'Erwan et Nathan (Mehun) perdent en demi-finale et se qualifient aussi pour le championnat de ligue. Défaite en demi-finale et qualification pour le Championnat de France à Nevers le 19 et 20 aout

Championnat de ligue tête à tête masculin

Défaite en demi-finale de Thierry ANGIBAUD Beaucoup de championnats restent à venir et nous espérons avoir autant de résultats afin



Vice-champions du Cher doublettes provençale Teddy et Kévin



Les 2 équipes demi-finalistes du championnat du Cher provençale Damien - Sébastien - Dimitri - Alexandre

de représenter au mieux le club de Pigny

BRAVO à tous pour leurs résultats et plus particulièrement à nos jeunes.

Entrainements tous les vendredis à partir de 16h00 (sauf cas exceptionnel) Merci à nos partenaires pour leur soutien dans l'évolution du club.

Venez adhérer au club de Pigny ou simplement passer pour le plaisir de jouer

Contact: amicalclubpigny@gmail.com ou Sébastien SIMON (Président)

0671573903



Les 5 enfants vice-champions du Cher doublettes provençale Noah - Timéo - Matéo-Juan - Tim

Amicolo vigneronne de la St-Vincent

Après une belle réussite de la Saint Vincent 2023, nous voici à l'aube d'un anniversaire.

En effet, un demi-siècle d'existence en 2024 pour l'Amicale Vigneronne de Pigny. La prochaine manifestation aura lieu le dimanche 28 janvier en présence de Mr Pierre Clavier qui a été le premier bâtonnier.

Le président Alain Castejian.





Manifestations

2ème semestre 2023

14 JUILLET Fête nationale

20 AOUTAnimation TANGO TOUR Basket au city stade

27 AOUT Brocante du Foyer Rural

08 SEPTEMBRE Assemblée Générale de la section natation l° OCTOBRE Brocante du Foyer Rural

11 NOVEMBRE Commémoration armistice 1914-1918

19 NOVEMBRE Repas des ainés de la commune





MAIRIE

Courriel: mairie@pigny18.fr Tél. 02 48 69 31 45 www.pigny.fr